

DISTRICT DE L'YONNE DE FOOTBALL

10 avenue du 4ème Régiment d'InfanterieBP
369 - 89006 AUXERRE Cedex

Tel : 03 58 43 00 60

Mail : ffrancquembergue@yonne.fff.fr

ASSEMBLEE GENERALE DU DISTRICT de L'YONNE DE FOOTBALL
Jeudi 10 novembre 2022 à AUXERRE

Présidence : Christophe CAILLIET

Invités :

- M. Christian PERDU, trésorier représentant de la Ligue de Bourgogne Franche Comté de Football
- M. Patrice HENNEQUIN, Président du Comité Départemental Olympique
- M. Éric FREMION, Conseiller Sport
Service Départemental à la Jeunesse, à l'engagement et aux Sports

Invité excusé :

- M. Daniel FONTENIAUD, Président de la Ligue de Bourgogne Franche Comté de Football
- M. François BOUCHER, Vice-Président du Conseil Départemental en charge de l'attractivité, des partenariats avec les collectivités, et du sport

Membres du Comité de Direction présents :

Mmes Catherine BOLLÉA, Florence BRUNET, Christine CHERY FLOCH, Catherine FONTAINE, Messieurs Dominique AMARAL, Claude BARRET, Thierry RENAULT, Patrick SABATIER,

Membres du Comité de Direction excusés :

Mme Aurélie ROBERT, Messieurs Stéphane MOREL, Cédric PLEUX, Jean-Louis TRINQUESSE

Membres de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales présents :

Mme Florence VIÉ, Messieurs Philippe CHATON, Philippe GAUDIN, Alain MONTAGNE, Sébastien VILAIN

Membres de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales excusés :

Mmes Alexandra DE SINGLY, Véronique MAISON

Assistent :

Mmes Floriane FRANQUEMBERGUE, Patricia LANTELME (personnel administratif), MM Bruno BILLOTTE, Guillaume PERLIN, Etienne THOMAS (techniciens)

Clubs présents :

AILLANT, J.S D'ANDRYES, E.S APPOIGNY, ASQUIN-MONTILLOT, A.J AUXERRE, A.S.C. CONSEIL GENERAL YONNE, A. DES ROSOIRS D'AUXERRE, AUXERRE SPORTS CITOYEN, STADE AUXERROIS, AVALLON FOOTCLUB OLYMPIQUE, F.C BRIENON, U.S DE CERISIERS, ET.S DE CHAMPIGNELLES, A.F.C CHAMPIGY/YONNE, A.S DE CHAMPLOST, F.C DE CHAMPS, CHARMOY F.C, FOOTBALLCLUB DE CHARNY, ENT.CHATEL GERARD ET DU NUCERIEN, A.ANIMATION C.S DE CHENY, F.C CHEU, F.C DE CHEVANNES, F.C COULANGES LA VINEUSE, ALL.S COURSON, F.C DE FLEURY LA VALLÉE, F.C FONTAINE LA GAILLARDE, SPORTING CLUB GRON VERON, A.S DE GURGY, ET.S D'HERY, U.S JOIGNY, GJ DE L'ARMANCON, A.S DE MAGNY, S.C MALAY LE GRAND, AM.S.U CHEMINOTE DE MIGENNES, F.C DE MONETEAU, A.S MONTOISE, A.J SAUTOURIENNE, PARON F.C, PERSEVERANTE PONTOISE, F.C DIGES-POURRAIN, F.C QUARRÉ ST GERMAIN, U.S RAVIERES FOOTBALL, U.S DE SEIGNELAY, F.C SENS, LA J.SENONAISE, AM FRANCO PORTUGAISE DE SENS, ENT HAUTE VALLÉE DU SEREIN, AV.S DU SEREIN, ALL.ST BRIS LE VINEUX, ONZE ST CLÉMENT, U.S DIONYSIENNE ST DENIS L/SENS, ST FARGEAU, C.AV ST GEORGES, F.C DE ST JULIEN DU SAULT, ENT.S SAINT SAUVEUR MOUTIERS, ENT.S INTER VILLAGE ST SEROTIN, F.C DU GATINAIS, FOY.RUR DE TANLAY, UNION DU FOOTBALL TONNERROIS, U.S TOUCYCOISE, U.S DE VARENNES, A.S DE VENOY, US VERGINY ST FLO, U VILLENEUVIENNE DE FOOTBALL, ENT.S DE VINNEUF COURLON

Clubs représentés :

A.S CHABLISIENNE (amende 5.17 – 110 €), FOYER. J. EDUC.POP FLOGNY LA CHAPEL (amende 5.17 – 12,50 €), FOY. J.EDUC.POP. SAINTS (amende 5.17 – 15 €)

Clubs excusés :

ES PUISAYE BLENEAU FOOTBALL (amende 5.17 – 12,50 €), ET.S CHARBUYSIENNE (amende 5.17 – 25 €), FOOTBALL CLUB FLORENTINOIS (amende 5.17 – 75 €)

Clubs absents :

UD SAPEURS POMPIERS YONNE (amende 5.16 – 30 €), SENAN FOOTBALL CLUB (amende 5.16 – 30 €), SC SENONAI (amende 5.16 – 85 €), ASSOCIATION DES CADETS DU BOUQUET SOUCY-THORIGNY (amende 5.16 – 100 €), US VERMENTONNAISE (amende 5.16 – 150)



Florence BRUNET

Secrétaire Générale

Animatrice et modératrice de l'Assemblée Générale



Quorum de l'Assemblée Générale



Après ouverture des bureaux de pointage (nombre de voix) :

| | |
|-------------------------------|----------|
| Clubs présents et représentés | 386 voix |
| Quorum | 240 voix |





Recueils



Adoption du PV de l'Assemblée Générale du 10 novembre 2021





VOTE n°1

Approuvez-vous le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 10 novembre 2021 ?

Oui



Non



Aucune remarque n'étant formulée, ni sur sa composition, ni sur sa rédaction, le PV de l'Assemblée Générale du 10 novembre 2021 est adopté à 98.45 %.

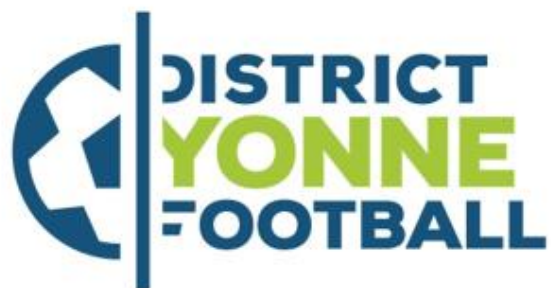


RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021 / 2022

CHRISTOPHE CAILLIET



Présentation de la nouvelle identité visuelle du District de l'Yonne de Football



⇒ <https://yonne.fff.fr/videos/?gid=49>



**BRAVO à l'AJA
... retour en Ligue 1 !**





Tableau de Bord



Les licenciés



88 clubs / 10 713 licenciés

Le Football : sport n°1 dans l'Yonne
+ de 5 000 rencontres / an

9 293 à l'issue de la saison 2020/2021
Saison « COVID »

10 483 à l'issue de la saison 2019/2020
(confinement du 16 mars jusqu'à la fin de saison)

11 153 à l'issue de la saison 2018/2019
(après le second titre de Champion du Monde)



Nos clubs régionaux 2022/2023



En R1

En R2

En R3

En R1 F

En R1 Futsal



Chez les JEUNES





C'est quoi le District ?

C'est un organe fédéral dépendant de la [Fédération Française de Football](#) et chargé d'organiser, de gérer et de développer le football au niveau du département de [l'Yonne](#).



Notre Projet de Mandature 2020 - 2024



Le Football des enfants

- Savoir être attractif, accueillir et fidéliser
- Performer dans l'organisation de la pratique
- Associer l'ensemble des acteurs éducatifs : le club, l'école et les parents
- Former TOUS les éducateurs et animateurs du Football Animation



OBJECTIF : assumer le statut de sport préféré des enfants et fidéliser 80% d'une classe d'âge au-delà du passage au collège et vers les pratiques compétitives



La Structuration et le développement des clubs

- Venir chez vous !
- Former les éducateurs et dirigeants : maintien d'une politique incitative forte et collaboration optimisée avec l'IR2F

OBJECTIF :

- Aider les clubs sur les problématiques spécifiques à chacun : mission de la commission de formation et d'accompagnement des clubs
- Des clubs performants autour de leurs projets associatif, sportif, éducatif et de formation
- Clubs labellisés : + 25%



Le Football au Féminin

Imaginer avec vous le Football au féminin de ces prochaines années

OBJECTIFS :

- une vraie pyramide générationnelle avec la multiplication des EFF (+ 30%)
- une offre de pratiques plus importante
- des éducatrices, des animatrices, des dirigeantes, des arbitres... toujours plus nombreuses (+ 20% dans chaque catégorie)



Les Pratiques « Loisirs » et le football diversifié

- Développer le Foot « Loisirs » dans les clubs : attractivité et aide à la pratique interne aux clubs
- Journées événementielles : promouvoir la pratique « Loisirs »
- Sport Santé, pratiques mixte, intergénérationnelle, inclusive...



OBJECTIF : 35% de licenciés supplémentaires et de clubs impliqués



FOOT À 8 / FOOT À 11 / FUTSAL / BEACH SOCCER / FOOT 5
FUTNET / GOLF FOOT / FIT FOOT / FOOT EN MARCHANT



Mission de communication pour la Promotion de l'Arbitrage : ... à la rencontre des clubs

- Promouvoir
- Développer
- Accompagner

OBJECTIFS : - 40% d'arbitres supplémentaires
- Aucun club en infraction au statut de l'arbitrage



Le Programme Éducatif Fédéral et la Responsabilité Sociétale du Football

Développer le rôle éducatif et civique du Football
Promouvoir la mixité et la diversité
S'engager en faveur de la Santé et de l'Environnement
Un Football plus solidaire

Objectif : valoriser les actions des clubs et du District

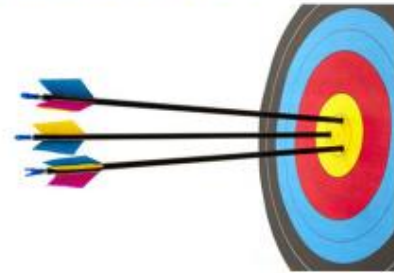




Le District et ses clubs : un contrat d'objectifs



Récompenser les clubs
permettant la réalisation de ces objectifs partagés



Nos objectifs :

Répondre aux attentes de nos pratiquants
et des clubs...



Projets associatifs

Projets sportifs





Fidéliser vos licenciés
Être attractif



5 € / licence enregistrée en juin / juillet
+ 10 % licenciés club = bons d'achats



Savoir accueillir
et encadrer les plus jeunes



1 licencié formé U7
⇒ le club est crédité de 7 € / licencié U7 du club
1 licencié formé U9
⇒ le club est crédité de 7 € / licencié U9 du club





Structurer le club
en formant vos licenciés



Remboursement des formations modulaires pour les éducateurs (2 modules), dirigeants et jeunes arbitres



PLUS d'équipes féminines



800 € à la création des équipes féminines jeunes





Recruter et fidéliser
les arbitres



Référent Arbitrage club a 50 € pour 1 action de promotion club
Accompagnateur nouveaux arbitres = 0,446 € / km + 30 € / match



Récapitulatif des Contrats d'Objectifs Clubs 2022 / 2023

Contrats d'objectifs clubs :

| | | |
|--|--|--|
| Fidéliser vos licenciés Être attractif | | 5 € / licence enregistrée en juin / juillet + 10 % licenciés club = bons d'achats |
| Savoir accueillir et encadrer les plus jeunes | | 1 licencié formé U7 ⇨ le club est crédité de 7 € / licencié U7 1 licencié formé U9 ⇨ le club est crédité de 7 € / licencié U9 |
| Structurer le club en formant vos licenciés | | Remboursement des formations modulaires pour les éducateurs (2 modules), dirigeants et jeunes arbitres |
| PLUS d'équipes féminines | | 800 € à la création des équipes féminines jeunes |
| Recruter et fidéliser les arbitres | | Référent Arbitrage club a 50 € pour 1 action de promotion club Accompagnateur nouveaux arbitres = 0,446 € / km + 30 € / match |





Vous aider en vous accompagnant
dans vos projets et l'évolution de vos clubs

Le Service aux Clubs



#CléUSB



« Le Foot... c'est plus que du FOOT ! »



⇒ <https://yonne.fff.fr/videos/?gid=48>



VOTE n°2

Approuvez-vous le rapport d'activités
de la saison 2021/2022 ?

Oui



Non



Le rapport d'activités de la saison 2021-2022 est adopté à l'unanimité.



RAPPORT FINANCIER :
Compte rendu financier au 30 juin 2022

DOMINIQUE AMARAL





Le Budget du District

467 459 €

383 456 € / 390 176 € / 460 607 €
2020-2021 « COVID » 2019-2020 2018-2019
Champions du Monde ★★



Nos produits

2 grandes « familles » :

- les produits générés par l'activité des clubs
- les subventions et le partenariat





Les produits générés par l'activité des clubs

Du football sur une saison complète
+ d'équipes engagées, + de matchs...

+ 47,9 % par rapport à la saison dernière
(195 138 € contre 131 903 €)



Les subventions et le partenariat

Subventions des instances sportives : 93 112 € (+ 5,0 %)



Subventions d'État (ANS, FDVA, aides COVID...): 30 690 € (- 31,8 %)



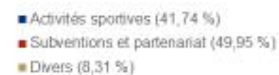
Subventions du Conseil Départemental : 76 562 € (+ 50,4 %)



Le Partenariat : 33 128 € (- 3,1 %)



PRODUITS



Nos Charges

3 grandes « familles » :

- les salaires, traitements et charges
- les actions pour les clubs
- le fonctionnement du District



Les salaires, traitements et charges

136 636 € (+ 15%)



Les actions pour les clubs

155 706 € (+ 88%)





Le fonctionnement du District

77 004 € (+ 42%)



À noter...

Nos pertes sur créances... **7 888 €**



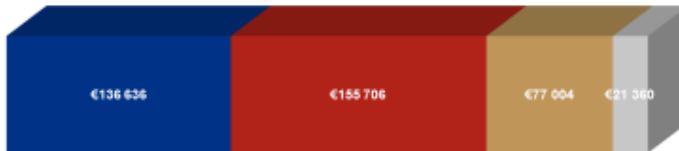
Heures de bénévolat : **66 401 €**
(valorisation au SMIC horaire)



Provision sur les contrats d'objectifs District – clubs
(licences, formations, arbitrage, EFF...)... **67 828 €**



CHARGES



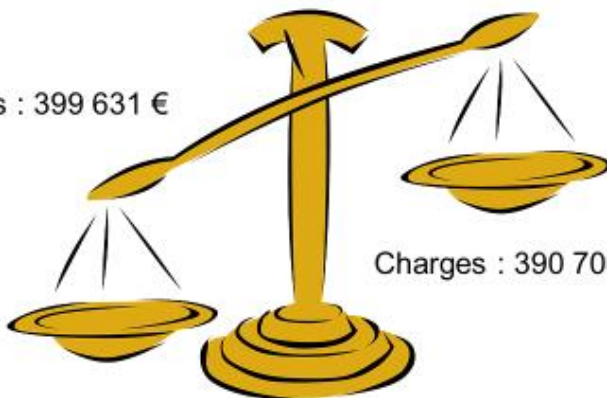
- Salaires, traitements et charges (34,97 %)
- Actions pour les clubs (39,85 %)
- Fonctionnement du District (19,71 %)
- Divers (5,47 %)



BILAN



Produits : 399 631 €



Charges : 390 706 €



+ 8 925 €





« GAGNANT – GAGNANT »

Le District et les clubs



Rappel : les aides sur la saison 2020 / 2021



171 016 €



37 734 €



121 071 €

⇒ 329 821 €





La Soirée des Champions

1^{er} juillet 2022



10 842 €



25 200 €



10 855 €



4 600 €



5 100 €



Contrats d'objectifs 2021 / 2022



Fidéliser en renouvelant rapidement les licences (juin / juillet)

24 999 €

Être attractif... accueillir de nouveaux licenciés

11 154 €

Les clubs les plus performants sur l'attractivité...

13 200 €

Structurer nos clubs en formant nos éducateurs, dirigeants et arbitres

3 715 €

Proposer de nouvelles pratiques

960 €





Le District de l'Yonne de Football
a reversé aux clubs **110 625 €**
lors de la saison 2021 / 2022



**RAPPORT DU CABINET ETC
POUR L'EXERCICE COMPTABLE
2021/2022**



Claude BOULIC
Expert-comptable



Association DISTRICT FOOT

Présentation de vos principaux indicateurs financiers

Association DISTRICT FOOT

10 Avenue du 4ème Régiment d'I
Tél : 0386521855

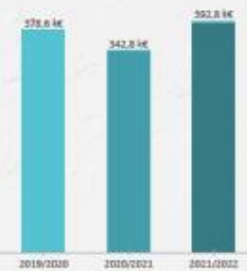
89006 AUXERRE CEDEX

ANALYSE DE VOTRE ACTIVITÉ

PRODUITS DE FONCTIONNEMENT

| | |
|-----------|-----------|
| 2021/2022 | 392 773 € |
| 2020/2021 | 342 785 € |

 **+14,6%** **+49 988 €**



2021/2022

- Recettes d'activité du District : 210112€ +25 000 -40 828 -52 000€ = 142284 €
(52 000 € de remise à accorder sur objectifs)

- Recettes subventions : 190 924 €
- Recettes aides covid Urssaf : 9 440 €

2020/2021

- Recettes d'activité du District : 145 296€ -25 000€ = 120 296 €
(25 000 € de remise à accorder sur objectifs)

- Recettes subventions : 164 128 €
- Recettes aides covid Urssaf : 22 228 €

CHARGES DE FONCTIONNEMENT

| | Montant (€) | % Produits |
|-----------|-------------|------------|
| 2021/2022 | 192 140 € | 54,75% |
| 2020/2021 | 103 103 € | 33,62% |

 **+86,4%** **+89 037 €**

Produits d'exploitation : +14,4%



CHARGES EXTERNES (DÉTAIL)

| | 2021/2022 | 2020/2021 | Évolution | |
|------------------------------|------------------|------------------|------------------|---------------|
| Fournitures consommables | 2 609 € | 1 678 € | +931 € | +55,5% |
| Locations, Charges locatives | 12 640 € | 6 791 € | +5 849 € | +86,1% |
| Entretien, Réparations | 5 288 € | 3 208 € | +2 080 € | +64,8% |
| Primes d'assurance | 1 658 € | 1 628 € | +30 € | +1,8% |
| Personnel extérieur | 46 077 € | 28 345 € | +17 732 € | +62,6% |
| Intermédiaires et honoraires | 8 530 € | 12 287 € | -3 757 € | -30,6% |
| Déplacements, Réception | 21 132 € | 10 631 € | +10 501 € | +98,8% |
| Frais postaux, Télécom. | 9 511 € | 5 440 € | +4 071 € | +74,8% |
| Frais bancaires | 557 € | 387 € | +170 € | +43,9% |
| Autres services extérieurs | 84 138 € | 32 708 € | +51 430 € | +157,2% |
| TOTAL | 192 140 € | 103 103 € | +89 037 € | +86,4% |

IMPÔTS ET TAXES



2021/2022 : 2 268 € FPC

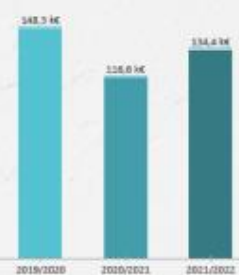
CHARGES DE PERSONNEL

| | | % Produits |
|-----------|-----------|------------|
| 2021/2022 | 134 368 € | 38,29% |
| 2020/2021 | 116 622 € | 38,03% |

 +15,2%

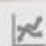
+17 746 €

Produits d'exploitation : +14,4%



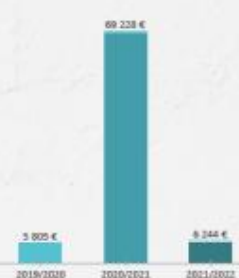
RÉSULTAT COURANT NON FINANCIER

| | | % Produits |
|-----------|----------|------------|
| 2021/2022 | 6 244 € | 1,78% |
| 2020/2021 | 69 228 € | 22,58% |

 -91%

-62 984 €

Produits d'exploitation : +14,4%



- Résultat courant : 6 244 €
- Résultat exceptionnel : 2 488 €
- Résultat financier : 192 €
- Résultat de l'exercice : 8 925 €

RÉSULTAT DE L'EXERCICE

| | | % Produits |
|-----------|----------|------------|
| 2021/2022 | 8 925 € | 2,54% |
| 2020/2021 | 27 592 € | 9% |

 -67,7%

-18 667 €

Produits d'exploitation : +14,4%



SYNTHÈSE DE L'ACTIVITÉ

| | 2021/2022 | 2020/2021 | Évolution | |
|------------------------------|-----------|-----------|-----------|----------|
| Produits d'exploitation | 350 949 € | 306 653 € | +44 296 € | +14,4% 🏆 |
| Marge globale | 101 714 € | 86 543 € | +15 171 € | +17,5% 🏆 |
| Charges de fonctionnement | 192 140 € | 103 103 € | +89 037 € | +86,4% |
| Impôts et taxes | 2 268 € | 2 902 € | -634 € | -21,8% |
| Charges de personnel | 134 368 € | 116 622 € | +17 746 € | +15,2% |
| Dotations aux amortissements | 8 899 € | 11 752 € | -2 853 € | -24,3% |
| Dotations aux provisions | 0 € | 2 161 € | -2 161 € | |
| Résultat d'exploitation | 6 244 € | 69 228 € | -62 984 € | -91% |
| Résultat financier | 192 € | 67 € | +125 € | +186,6% |
| Résultat courant | 6 436 € | 69 295 € | -62 859 € | -90,7% |
| Résultat exceptionnel | 2 488 € | -41 703 € | +44 191 € | |
| Résultat de l'exercice | 8 925 € | 27 592 € | -18 667 € | -67,7% |



RAPPORT DU CABINET AUCAP pour les comptes 2021/2022 et les conventions réglementées de l'association



Peggy GILLET
Commissaire aux comptes



Mme Peggy GILLET, commissaire aux comptes, a exposé les missions qui lui sont confiées auprès Du District de l'Yonne et a certifié les comptes de l'exercice 2021-2022.



VOTE n°3

Approuvez-vous le bilan et le
compte d'exploitation arrêtés au 30 juin 2022 ?

Oui



Non



Aucune remarque n'étant formulée, le bilan et le compte d'exploitation sont adoptés :

| | |
|-------------|---------------------------|
| Pour | 372 voix : 96,37 % |
| Abstention | 8 voix : 2,07 % |
| Contre | 6 voix : 1,56 % |



VOTE n°4

Approuvez-vous l'affectation du résultat
au report à nouveau ?

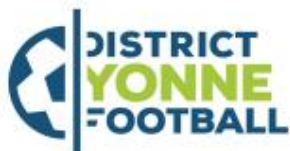
Oui



Non



L'affectation du résultat au report à nouveau pour la somme de 8 925 € est adopté à l'unanimité.



BUDGET PRÉVISIONNEL 2022/2023

DOMINIQUE AMARAL



Dominique AMARAL présente les hypothèses budgétaires ayant permis d'établir ce budget 2022 / 2023



**Ce qu'il faut retenir...
Un budget équilibré à 391 K€**

Charges :

- Contrat d'objectifs avec les clubs : 105 k€
- Aide à l'achat de matériel technique
- Maitrise des frais de fonctionnement
- Augmentation des charges sur les rémunérations

Produits :

- Gel des droits financiers et amendes
- Des clubs vertueux : diminution des amendes
- Des partenaires privés fidèles
- Stagnation du nombre de licenciés
- Maintien des aides fédérales
- L'État et le Conseil Départemental maintiennent leur soutien



| | |
|--|--------------|
| Achats Stockés | 4 500,00 € |
| Achat de matériel | 500,00 € |
| Achats non stockés | 5 500,00 € |
| Achats de marchandises | 1 000,00 € |
| Locations | 7 500,00 € |
| Entretien - réparation | 4 500,00 € |
| Primes d'assurance | 1 750,00 € |
| Divers | 414,00 € |
| Personnel extérieur à l'entreprise | 37 726,00 € |
| Rémunérations d'intermédiaire | 9 180,00 € |
| Dépacements - missions - réceptions | 28 900,00 € |
| Frais postaux et télécommunications | 5 700,00 € |
| Service et frais bancaire | 800,00 € |
| Actions / Développement | 95 850,00 € |
| Impôts - Taxes | 12 500,00 € |
| Autres impôts | 0,00 € |
| Rémunérations du personnel | 127 500,00 € |
| Charges de S. Sé et Prévoyance | 35 700,00 € |
| Autres charges de personnel | 5 000,00 € |
| Pertes sur créances irrécouvrables | 500,00 € |
| Charges de suivi de gestion courante | 1 000,00 € |
| Dotations amortissements | 2 600,00 € |
| Charges Exceptionnelles | 1 800,00 € |
| Autres charges exc. Diverses | 1 000,00 € |
| Ventes de produits finis | 100,00 € |
| Ventes de produits intermédiaires | 74 500,00 € |
| Prestations de services | 30 000,00 € |
| Ventes de Marchandises | 200,00 € |
| Produits des activités annexes | 81 500,00 € |
| Subventions d'exploitations | 81 800,00 € |
| Subventions d'exploitations | 81 800,00 € |
| Autres produits de gestion courante | 34 000,00 € |
| Dons-Collectes-Mécénats | 100,00 € |
| Produits de gestion courante | - € |
| Produits de Participations | 100,00 € |
| Revenus de valeurs mobilières | 200,00 € |
| Excès/plus Détériorés | 100,00 € |
| Autres produits financiers | 100,00 € |
| Produits de cessions d'immobilisations incorporelles | - € |
| Produits exceptionnels divers | 4 500,00 € |
| Transferts de charges | 800,00 € |



VOTE n°5

**Approuvez-vous le budget prévisionnel
de la saison 2022/2023 ?**

Oui



Non



Aucune remarque n'étant formulée, le budget prévisionnel 2022/2023 est adopté à 98.45 %.



Assemblée Générale Extraordinaire

Modification des Statuts



PATRICK SABATIER

Vice-Président

Président de la Commission Départementale
des Statuts, Règlements et Obligations des Clubs





Statuts-types des Ligues et des Districts

Article 12.4

Les délibérations de l'Assemblée Générale relatives aux **acquisitions ou** aliénations des biens immobiliers dépendant de la dotation et à la constitution d'hypothèques ne sont valables qu'après approbation du Comité Exécutif de la FFF.



Pourquoi ?

Il s'est avéré que certains projets ont conduit certaines Ligues ou Districts à supporter des obligations financières plus importantes que celles initialement identifiées, faisant peser un risque sur leur santé financière. La FFF, appelée en recours, a dû répondre à ces difficultés en se portant garante des engagements financiers pris pour un montant important. La FFF a donc souhaité, en sa qualité d'organisme de tutelle, se doter d'un processus de contrôle renforcé visant à autoriser les Ligues et les Districts à réaliser un investissement immobilier et ainsi éviter que la FFF risque de supporter les engagements pris par autrui.

Voté et adopté en AG fédérale : juin 2022



Clôture de l'Assemblée Générale Extraordinaire



INFORMATIONS

Statut de l'Arbitrage





ARTICLE 35 – Couverture et démission

3. Dans le but de privilégier les clubs réussissant à fidéliser les arbitres, lorsqu'un arbitre ayant été licencié dans un club pendant un minimum de 5 saisons consécutives démissionne de celui-ci, ce club continue pendant 1 saison à le compter dans son effectif, sauf s'il cesse d'arbitrer.
4. L'arbitre démissionnaire ne pourra couvrir un éventuel nouveau club qu'après un délai de 4 saisons après sa démission.

ARTICLE 35 bis – Arrêt définitif

Lorsqu'un arbitre décide d'arrêter définitivement l'arbitrage, il continuera de couvrir, pendant une saison, le dernier club dans lequel il était licencié, sous réserve d'avoir été licencié au sein de ce club lors des 10 dernières saisons avant son arrêt définitif.



Nombre d'arbitres

Départemental 1 : 2 arbitres dont 1 majeur,

Départemental 2 : 1 arbitre,

Départemental 3 : 1 arbitre

L'assemblée Fédérale du 11.12.2021 a décidé de modifier le nombre d'arbitres officiels que les clubs doivent mettre à la disposition de leur District ou de leur Ligue à compter de la saison 2023/2024.

Si cela ne concerne pas, pour le moment, les clubs de District il faut, pour les futurs accédants, l'avoir à l'esprit et anticiper afin de ne pas se retrouver en infraction vis-à-vis du statut de l'arbitrage.





ÉLECTION de 2 membres au Comité de Direction



Élection de 2 membres au Comité de Direction pour donner suite aux démissions de Messieurs Philippe CHANUDET et Karim EL IDRISSEI.



Cassandra LELOUP
29 ans – Dirigeante & joueuse
US TOUCY – FC MONETEAU



Christophe GIOE
37 ans – Arbitre R1
AS GURGY



Mme LELOUP et M. GIOÉ sont élus à la majorité, membres du Comité de Direction jusqu'à la fin de la mandature (2024).



ÉLECTION des candidats délégués des clubs de District en Assemblée Générale de Ligue

Christiane CAPBERT (Onze St Clément)
Vanessa SOULIS (FC Charny)
Olivier BERGERY (FC Chéu)
Adelino DAS NEVES (AJS Neuvy Sautour)

Corentin DE MOLINER (AS Gurgy)
Franck LAMY (AACS Chény)
Alexandre SOARES (FC Chevannes)
Romain WALLON (UF Tonnerrois)



- Mme Vanessa SOULIS, du club de Charny
- M. Romain WALLON, du club de Tonnerre
- M. Olivier BERGERY, du club de Chéu
- M. Franck LAMY, du club de Chény

Sont élus délégués titulaires

- M. Alexandre SOARES, du club de Chevannes
- M. Adelino DAS NEVES, du club de Neuvy-Sautour
- M. Corentin DEMOINER, du club de Gurgy
- Mme Christiane CAPBERT, du club de St Clément

Sont élus délégués suppléants



Examen et vote du vœux du FC Chevannes

« Le club du FC CHEVANNES propose que les matchs du dimanche se jouent à 11h lorsqu'il n'y a pas de match en lever rideau, sinon 10h et midi. Ceci, afin de pouvoir aller supporter notre club de cœur l'AJA... beaucoup de club ne jouent pas le jeu. »

Le Comité de Direction, en date du 25 octobre 2022, a émis un avis défavorable concernant ce vœu pour les raisons suivantes :

- La programmation aléatoire des matchs de Ligue 1 (vendredi à 21h / samedi à 17h et 21h / dimanche à 13h, 15h, 17h et 20h45)
- La programmation des matchs féminins, régionaux jeunes et UFOLEP le dimanche matin.
- Cette mesure effective qu'au 1^{er} juillet prochain
- La procédure de report validée en Comité de Direction le 1^{er} septembre dernier répond à cette demande ; la commission sportive valide avec l'accord des 2 clubs.



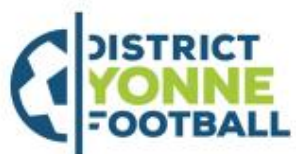
Après échanges avec l'Assemblée, le vœu du FC Chevannes est rejeté à la majorité.



Récompenses



Avec la participation de Christian PERDU, représentant la Ligue de Bourgogne Franche-Comté de Football.



Challenge des dirigeants





Didier CHAMBON

FC CHAMPS sur YONNE



Bernard PRETRE

JEUNESSE SENONAISE



Médaille d'Argent de la Ligue





Héloïse PICARD

FC FONTAINE LA GAILLARDE



Florian GUILBERT

FC PARON



Hilario GIL

ES APPOIGNY



Médaille d'Or de la Ligue



Claude BROSSERON

FC GÂTINAIS



Romain WALLON

UF TONNERROIS



Médaille d'Argent de la FFF



Catherine FONTAINE

US JOIGNY



Alain CHABOTEAU

FC PARON



Médaille d'Or de la FFF



Gilbert CUNÉAZ
US VARENNES



Franck BELGUISE
AS MAGNY



Intervention de Patrice HENNEQUIN
Président du Comité Départemental Olympique



Intervention de Christian PERDU
Trésorier de la Ligue de Bourgogne Franche-Comté



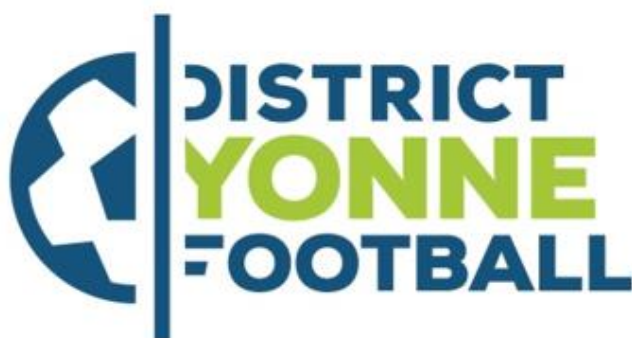


Intervention d'Éric FREMION Conseiller SPORT

Service Départemental à la Jeunesse, à l'engagement et aux Sports



REMERCIEMENTS ET CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE PAR LE PRÉSIDENT DU DISTRICT DE L'YONNE DE FOOTBALL



L'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie l'ensemble des participants ainsi que les collaborateurs, les salariés du District, les invités présents, les clubs et clos l'Assemblée à 22H30 avec les vœux d'encouragements du District de l'Yonne de Football pour l'Équipe de France à l'occasion de la Coupe du Monde au Qatar qui débutera dans 10 jours, et invite l'ensemble de l'Assemblée à partager le verre de l'amitié.



⇒ <https://yonne.fff.fr/videos/?gid=47>

Le Président du District de L'Yonne

Christophe CAILLIET

La Secrétaire Générale

Florence BRUNET